

# La mairie de Paris contre l'enfumage passif.

La mairie de paris, ne pouvant agir contre tous les manquement au décret de 1992 pour les espaces non fumeurs dans les lieux clos, à décidé d'inciter à changer, plutôt que de réprimer, les fautifs...

Conformément à un accord entre la mairie de paris et le plus grand syndicat hotelier de paris un nouveaux label va voir le jour dans les cafés et restaurants : "Ici c'est 100% sans tabac"!

Depuis le decret de 1992 la situation n'a pas tellement changé, les espaces non fumeurs sont bien souvent séparés par de simple panneaux des espaces fumeur, Et encore quand ces espaces existent...

Les petits commerçants accusent le coût des modifications à effectuer pour pouvoir ventiler correctement ou isoler les non fumeurs. De plus la perte de clients serait top importante ... Sur les 12 000 établissements que dénombre la capitale seul une cinquantaine serait exclusivement non-fumeurs, aussi la mairie a décidé de créer ce label pour inciter le public concerner à choisir ses cafés en fonction de ses désirs et pour encourager les commerçants à aller dans cette direction

Actuellement seulement une dizaine d'établissement aurait fait la demande de ce label. Ceux-ci seront soumis à contrôle régulier pour vérifier la non-présence de cendrier et la mise en place de signalisation claire contre le tabac

D'après un article du nouvel observateur : [ici](#)

*Par*

**Publié sur Cafeduweb - Archives le mercredi 27 octobre 2004**

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/4912-mairie-paris-contre-1039enfumage-passif.html>